



**Communiqué
Pour distribution immédiate**

*LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DISTRIBUÉ AUX AGENCES DE TRANSMISSION
DES ÉTATS-UNIS NI ÊTRE DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS*

**INNERGEX ANNONCE UN PLACEMENT DE 100 MILLIONS DE DOLLARS
DE DÉBENTURES CONVERTIBLES ET LE RACHAT DES DÉBENTURES
CONVERTIBLES À 5,75 % EN CIRCULATION**

Longueuil, Québec, le 20 juillet 2015 – Innergex énergie renouvelable inc. (TSX: INE) (« Innergex » ou la « Société ») a conclu une entente avec Financière Banque Nationale Inc., Valeurs Mobilières TD Inc. et BMO Marchés des capitaux, au nom d'un syndicat de preneurs fermes, aux termes de laquelle les preneurs fermes ont convenu d'acheter, par voie de prise ferme, des débentures subordonnées non garanties convertibles d'Innergex (les « Débentures ») d'un capital global de 100 000 000 \$ (le « Placement »). Les Débentures seront offertes au prix de 1 000 \$ par Débenture au moyen d'un prospectus simplifié dans chacune des provinces du Canada, et pourraient également être offertes aux États-Unis en vertu de dispenses de l'obligation d'inscription applicables.

Les Débentures porteront intérêt au taux de 4,25 % par année, payable semestriellement le 31 août et le 28 février de chaque année, à compter du 28 février 2016. Les Débentures seront convertibles au gré du porteur en actions ordinaires d'Innergex à un prix de conversion de 15,00 \$ l'action (le « Prix de Conversion »), correspondant à un taux de conversion de 66,6667 actions ordinaires pour chaque tranche de capital de 1 000 \$ de Débentures. Les Débentures viendront à échéance le 31 août 2020. Elles ne pourront pas être rachetées au gré de la Société avant le 31 août 2018. À compter du 31 août 2018, et jusqu'au 31 août 2019, exclusivement, Innergex pourra, dans certaines circonstances, racheter les Débentures à une valeur correspondant à leur valeur nominale majorée de l'intérêt couru et impayé. À compter du 31 août 2019, Innergex pourra racheter les Débentures à une valeur correspondant à leur valeur nominale majorée de l'intérêt couru et impayé.

Innergex a également octroyé aux preneurs fermes du Placement une option de surallocation leur conférant le droit d'acheter, pendant une période de 30 jours à compter de la clôture du Placement, un maximum de 15 000 000 \$ de capital de Débentures supplémentaires au prix d'offre de 1 000 \$ par Débenture, afin de couvrir les attributions excédentaires, le cas échéant.

Innergex annonce également qu'elle a diffusé un avis de rachat à tous les détenteurs de ses débentures subordonnées non garanties convertibles à 5,75 % venant à échéance le 30 avril 2017 (les « Débentures Convertibles à 5,75 % »). Tel que décrit dans l'avis de rachat, Innergex entend racheter la totalité du capital des Débentures Convertibles à 5,75 % émises et en circulation en date du 20 août 2015 (la « Date de Rachat »). Les Débentures Convertibles à 5,75 % sont rachetables à un prix de rachat correspondant à leur capital (le « prix de rachat ») majoré de l'intérêt couru et impayé jusqu'à la Date de Rachat exclusivement. À la fermeture des bureaux le 17 juillet 2015, il y avait un total de 79 578 000 \$ de capital de Débentures Convertibles à 5,75 % émis et en circulation.

Conformément aux modalités des Débentures Convertibles à 5,75 %, les détenteurs de Débentures Convertibles à 5,75 % ont le droit, avant la Date de Rachat, de convertir leurs Débentures Convertibles à 5,75 % en actions ordinaires d'Innergex à un prix de conversion de 10,65 \$ l'action ordinaire. On retrouve une description intégrale du processus de rachat ainsi que du droit des détenteurs de convertir leurs Débentures Convertibles à 5,75 % en actions ordinaires d'Innergex dans le prospectus simplifié définitif d'Innergex daté du 25 février 2010. Les détenteurs de Débentures Convertibles à 5,75 % devraient aussi consulter l'acte de fiducie daté du 8 mars 2010 pour de l'information supplémentaire. Tous ces documents sont disponibles sur SEDAR, sous le profil d'Innergex, au www.sedar.com.

Le produit net tiré du Placement sera affecté initialement à la réduction de l'endettement existant de la Société aux termes de sa facilité à terme de crédit rotatif. Les fonds disponibles aux termes de la facilité à terme de crédit rotatif pourront ensuite être utilisés pour financer le rachat, le cas échéant, de la totalité des Débentures

Convertibles à 5,75 %, ainsi que pour financer des projets d'acquisition, des projets de développement et/ou aux fins générales de la Société.

Dans le cadre du Placement, Innergex déposera un prospectus simplifié provisoire dans toutes les provinces du Canada d'ici le 24 juillet 2015. Le Placement au moyen du prospectus est assujéti à toutes les approbations usuelles des organismes de réglementation, notamment à celle de la Bourse de Toronto, et la clôture devrait avoir lieu le 10 août 2015.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat de titres dans quelque territoire. Les Débentures qui sont offertes, et les actions ordinaires d'Innergex qui peuvent être émises à la conversion ou au rachat des Débentures, n'ont pas été ni ne seront inscrites en vertu de la *Securities Act of 1933* des États-Unis ou des lois sur les valeurs mobilières d'un état des États-Unis. Par conséquent, les Débentures ne peuvent être offertes ni vendues à des personnes américaines, sauf en vertu des dispenses de l'obligation d'inscription applicables.

Ce communiqué de presse n'est pas une offre de vente de titres aux États-Unis. Les titres ne peuvent être vendus aux États-Unis en l'absence d'enregistrement ou d'une dispense d'enregistrement.

À propos d'Innergex énergie renouvelable inc.

Innergex énergie renouvelable inc. (TSX: INE) est un chef de file canadien de l'industrie de l'énergie renouvelable. En activité depuis 1990, la Société développe, détient et gère des centrales hydroélectriques au fil de l'eau, des parcs éoliens et des parcs solaires photovoltaïques et elle exerce ses activités au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et dans l'Idaho, aux États-Unis. Son portefeuille d'actifs comprend actuellement : i) des intérêts dans 33 centrales en exploitation d'une puissance installée nette totale de 687 MW (puissance brute de 1 194 MW), dont 26 centrales hydroélectriques, six parcs éoliens et un parc solaire photovoltaïque; ii) des intérêts dans cinq projets en développement ou en construction d'une puissance installée nette totale de 208 MW (puissance brute de 319 MW), pour lesquels des contrats d'achat d'électricité ont été obtenus; et iii) des projets potentiels d'une puissance nette totale de 3 190 MW (puissance brute de 3 330 MW). Innergex énergie renouvelable inc. est notée BBB- par S&P.

La stratégie de création de valeur pour les actionnaires de la Société est de développer ou d'acquérir des installations de production d'énergie renouvelable de grande qualité qui génèrent des flux de trésorerie constants et un attrayant rendement ajusté au risque, et de distribuer un dividende stable.

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

En vue d'informer les lecteurs sur les perspectives d'avenir de la Société, ce communiqué contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (l'« information prospective »). L'information prospective se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que : « prévu », « pourrait », « devrait », « estime », « anticipe », « planifie », « prévoit », « intention » ou « croit », ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou non. L'information prospective exprime les projections ou attentes de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs, en date du présent communiqué. Elle comprend de l'information financière prospective ou des perspectives financières, telles que l'emploi du produit du Placement, les fonds disponibles aux termes de la facilité à terme de crédit rotatif et le rachat des Débentures Convertibles à 5,75 %, afin d'informer les lecteurs de l'impact financier potentiel du Placement et de l'avis de rachat des Débentures Convertibles à 5,75 %. Cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins.

Les risques importants et les incertitudes importantes pouvant entraîner un écart considérable entre les résultats et les développements réels, d'une part, et l'information prospective présentée dans ce communiqué, d'autre part, sont expliqués dans la Notice annuelle de la Société sous la rubrique « Facteurs de risque » et comprennent, sans s'y limiter : la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour ses actionnaires; sa capacité de lever des capitaux supplémentaires et l'état des marchés de capitaux; le risque de liquidité associé aux instruments financiers dérivés; les variations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires; les délais et dépassements de coûts dans la conception et la construction de projets; l'incertitude quant au développement de nouvelles installations; la variabilité du rendement des installations et les pénalités afférentes; et la capacité d'obtenir de nouveaux contrats d'achat d'électricité ou de renouveler les contrats existants.

Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans l'information prospective sont fondées sur des hypothèses raisonnables et valides, les lecteurs de ce communiqué sont mis en garde de ne pas se fier indûment à cette information prospective, car il n'existe pas de garantie qu'elle s'avère correcte. La Société

ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser l'information prospective pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

- 30 -

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Marie-Josée Privyk, CFA, SIPC
Directrice – Communications et Développement durable
450-928-2550, poste 222
mjprivyk@innergex.com

www.innergex.com